

Conseil d'administration

DERNIER RAPPEL
RÉPONSE AVANT LE
30 NOVEMBRE 2009

Montreuil, le 10 novembre 2009

OBJET : Contrat IDCP
Demande de RIB et autorisation de prélèvement

Madame, Monsieur,

Vous êtes assuré à un contrat IDCP et, dans le cadre de son renouvellement, vous n'avez pas encore répondu à notre courrier du 7 septembre 2009.

Nous vous rappelons que, pour la poursuite de vos garanties, **le passage au prélèvement bancaire est impératif.**



Nous vous remercions de nous adresser, **avant le 30 novembre 2009**, dans l'enveloppe T ci-jointe
→ **VOTRE RIB (relevé d'identité bancaire)**
→ **LE FORMULAIRE D'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT COMPLÉTÉ.**

Sans le retour de ces documents, votre contrat ne sera pas renouvelé. **Vous vous exposez à un risque de résiliation pour non-paiement de vos cotisations.**

Nos équipes se tiennent à votre disposition, pour toute question ou complément d'information, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h au :

 **N° Vert 0 800 00 50 45**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Évelyne Valentin
Présidente de la CCAS

Si vous avez déjà renvoyé votre RIB et le formulaire, nous vous remercions de ne pas tenir compte de ce courrier.